

La Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne et le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) mettent au concours un poste de

**Professeur assistant en prétitularisation conditionnelle
au niveau professeur associé
ou professeur associé
en médecine du travail
auprès de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST)**

L'IST (www.i-s-t.ch) est la principale entité académique dans le domaine de la santé au travail en Suisse. Il a pour missions l'enseignement, la recherche, l'expertise et le conseil. Il comprend les pôles Santé des travailleurs, Environnement du travail et Monde du travail. Il contribue notamment à la formation universitaire dans le domaine de la santé au travail aux niveaux bachelor, master et PhD. Son environnement dynamique et fortement interdisciplinaire permet le développement de recherches fondamentales et appliquées sur les liens entre travail et santé.

Le titulaire du poste, responsable du pôle Santé des travailleurs, aura pour tâches la recherche, l'enseignement et la formation dans le domaine des maladies liées au travail et de leur prévention.

Le profil suivant est recherché :

- Doctorat en médecine avec une spécialisation (formation FMH ou équivalente) et une expérience clinique en médecine du travail.
- PhD dans le domaine de l'épidémiologie des risques professionnels souhaité.
- Activités de recherche et d'expertise de haut niveau dans le domaine de l'épidémiologie des risques professionnels ; reconnaissance internationale.
- Expérience de l'enseignement de la santé au travail.
- Forte capacité à participer et à développer des travaux dans le cadre d'équipes interdisciplinaires.
- Vision prospective des enjeux et des besoins de formation et de recherche en santé au travail.
- Bonne connaissance du français ou capacité à l'acquérir rapidement.

Le cahier des charges est disponible sur le site Internet www.unil.ch/fbm/page64812.html. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Prof. Jacques Cornuz (Jacques.Cornuz@chuv.ch), président de la commission de présentation.

Les candidats enverront leur curriculum vitae, la copie de leurs diplômes, la liste de leurs publications avec une copie des cinq les plus significatives, ainsi qu'une brève description de leurs objectifs de recherche et de leur expérience d'enseignement avant le 31 décembre 2009 à l'attention du Prof. Patrick Francioli, Doyen de la Faculté de biologie et de médecine, rue du Bugnon 21, CH-1011 Lausanne.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

CAHIER DES CHARGES**Nom :****Fonction : chef du pôle Santé des travailleurs**

Le présent cahier des charges s'inscrit dans la dynamique de fonctionnement de l'IST. A ce titre il est sujet à évolution.

Buts de la fonction :

- diriger, sur les plans scientifique et administratif, le pôle Santé des travailleurs ;
- développer sa propre recherche en épidémiologie des risques professionnels ;
- assister les autres pôles sur les aspects médicaux de leurs recherches ;
- superviser les activités médicales du pôle ;
- assurer l'enseignement pré- et post-gradué ;
- seconder la direction dans les tâches académiques et organisationnelles ;
- représenter la santé au travail et l'IST dans des commissions d'expertise.

Position dans l'organisation :

fonction directement responsable : directrice

fonction(s) subordonnée(s) : chefs de groupe du pôle, chercheurs

Mode de remplacement prévu :

chef de clinique

Activités principales par domaine :**Clinique**

- est responsable du fonctionnement et de la qualité des prestations médicales dans le domaine de la médecine du travail ;
- suscite, favorise et développe des collaborations avec les intervenants externes et dans l'équipe ;
- assure le respect des règles de déontologie dans le pôle.

Recherche

- définit les axes prioritaires de la recherche du pôle avec la direction,
- dirige et coordonne la recherche ; suscite des collaborations en dehors et à l'intérieur de l'institut ;
- détermine les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs et contribue à trouver des financements ;
- veille au respect des dispositions légales et éthiques ;
- contrôle la qualité des résultats et leur exploitation.

Enseignement universitaire

Pré-gradué :

- participe à l'enseignement en collaboration avec d'autres enseignants de la discipline ;
- adapte l'enseignement aux acquisitions nouvelles ;

Post-gradué :

- assure et coordonne la formation post-gradué et continue par la mise sur pied de colloques et séminaires pour les médecins et praticiens ;
- garantit les possibilités de formation pour l'obtention du titre de spécialisation en médecine du travail ;
- analyse avec la direction les besoins de manière à préparer la relève.

Expertise

IST/ FO 3.1.2 Formulaire de cahier des charges vers 2.doc

Rédigé par FC	Validé par Comité de Direction	
Modifié par	Retiré par	Archivé par

- participe à des commissions d'évaluation de projets, d'expertise de cas médicaux, etc. ;

Gestion

- définit les missions globales du pôle en collaboration avec la direction ;
- adapte l'organisation du pôle à ses missions ;
- choisit ses collaborateurs et veille à leur développement en fixant les objectifs, en procédant à leur évaluation, en définissant le plan de formation.

Activités spécifiques

Autorité déléguée (si particularité par rapport aux processus internes IST):

Profil et ressources nécessaires :

Formation : PhD, diplôme de médecin du travail

Capacités professionnelles et ressources personnelles :

- expertise en épidémiologie des risques professionnels,
- autonomie et capacité à développer des relations,
- gestion d'une équipe pluridisciplinaire,
- délégation des tâches (travail collaboratif),
- intérêt pour l'enseignement pré- et post-gradué,
- capacité à établir des rapports constructifs, proactifs intra et extra IST,
- compétence en matière de recherche,
- collaboration avec la direction de l'IST.

Titulaire/date:

Responsable de groupe/date:

Responsable de pôle/date:

Visa RH/date:

IST/ FO 3.1.2 Formulaire de cahier des charges vers 3.doc

Rédigé par FC	Validé par Comité de Direction	
Modifié par	Retiré par	Archivé par